



Grippe : un nouveau dispositif de communication

Dossier de presse

24 Août 2009

CONTACTS PRESSE

Inpes : Sandra Garnier – Tél : 01 49 33 23 06 – Email : sandra.garnier@inpes.sante.fr
Service de presse du ministère de la santé et des sports : 01 40 56 40 14 – Email : cab-sjs-presse@sante.gouv.fr

Sommaire

Introduction.....	p. 3
Les Français et le risque infectieux	p. 4
La maîtrise des risques infectieux est-elle possible ?	p. 4
La prévention des maladies infectieuses : l'hygiène plébiscitée.....	p. 4-5
La grippe saisonnière et la pandémie grippale.....	p. 6
Le renforcement des messages de prévention auprès du grand public.....	p. 8
Un spot télévisé.....	p. 8
Trois spots radio.....	p. 8
Six modules vidéo	p. 9
Des supports d'édition à visée pédagogique.....	p. 9-10
Le renforcement de l'information des professionnels.....	p. 11
Des outils pour les cabinets médicaux et les établissements de santé	p. 11
Une brochure pédagogique pour les enseignants.....	p. 11

Introduction

Depuis le 30 avril 2009, le Ministère de la santé et des sports et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) ont mis en place un dispositif de communication dont l'objectif consiste à inciter la population à adopter des gestes barrières permettant de limiter la transmission des virus grippaux.

Afin de favoriser l'appropriation et l'application de ces gestes simples mais à l'efficacité démontrée, une nouvelle campagne d'information débutera le 25 août. Un spot TV, des spots radio, des modules vidéo ainsi que de nouveaux supports d'édition seront ainsi largement diffusés afin d'expliquer de façon très pédagogique ce que sont concrètement les symptômes grippaux et de décrire comment mettre en œuvre les gestes barrières et la pose du masque pour une personne malade.

L'épidémie de Sras (Syndrome respiratoire aigu sévère), l'apparition de la grippe aviaire et aujourd'hui le virus de la grippe A(H1N1) ont fait prendre conscience à l'opinion publique de la menace d'une pandémie grippale. Dans ce contexte de médiatisation des craintes collectives et de demande sociale croissante de protection contre les risques, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) a développé depuis plusieurs années des études, en collaboration avec l'Institut national de Veille Sanitaire (InVS), afin de mieux connaître les perceptions et attitudes des Français face à ces risques infectieux.

Ce dossier de presse vous en livre quelques résultats extraits de l'enquête Nicolle¹.

¹ Gautier A., Jauffret-Roustide M., Jestin C. (sous la dir.) Enquête Nicolle 2006. Connaissances, attitudes et comportements face au risque infectieux. Saint-Denis : Inpes, Coll. Etudes santé, 2008 : 252 p.

Les Français et le risque infectieux

L'enquête Nicolle menée par l'Inpes sur les connaissances, attitudes et comportements des Français face au risque infectieux² a permis de montrer que plus d'un Français sur deux cite une maladie infectieuse parmi les maladies les plus redoutées. Si pour 55 % d'entre eux, toutes les maladies infectieuses sont graves, ils sont 26,4 % à craindre la grippe en particulier.

La maîtrise des risques infectieux est-elle possible ?

Quatre personnes sur dix (42 %) pensent que la maîtrise des risques infectieux est envisageable en France.

Les deux principales solutions permettant cette maîtrise des risques infectieux mises en avant sont de l'ordre de la responsabilité individuelle (une meilleure hygiène) et de la responsabilité collective (un meilleur contrôle aux frontières).

A l'inverse, les raisons invoquées pour expliquer l'impossibilité de maîtriser les risques infectieux sont d'ordre environnemental (absence de frontière pour les maladies infectieuses, adaptation des maladies infectieuses à leur environnement).

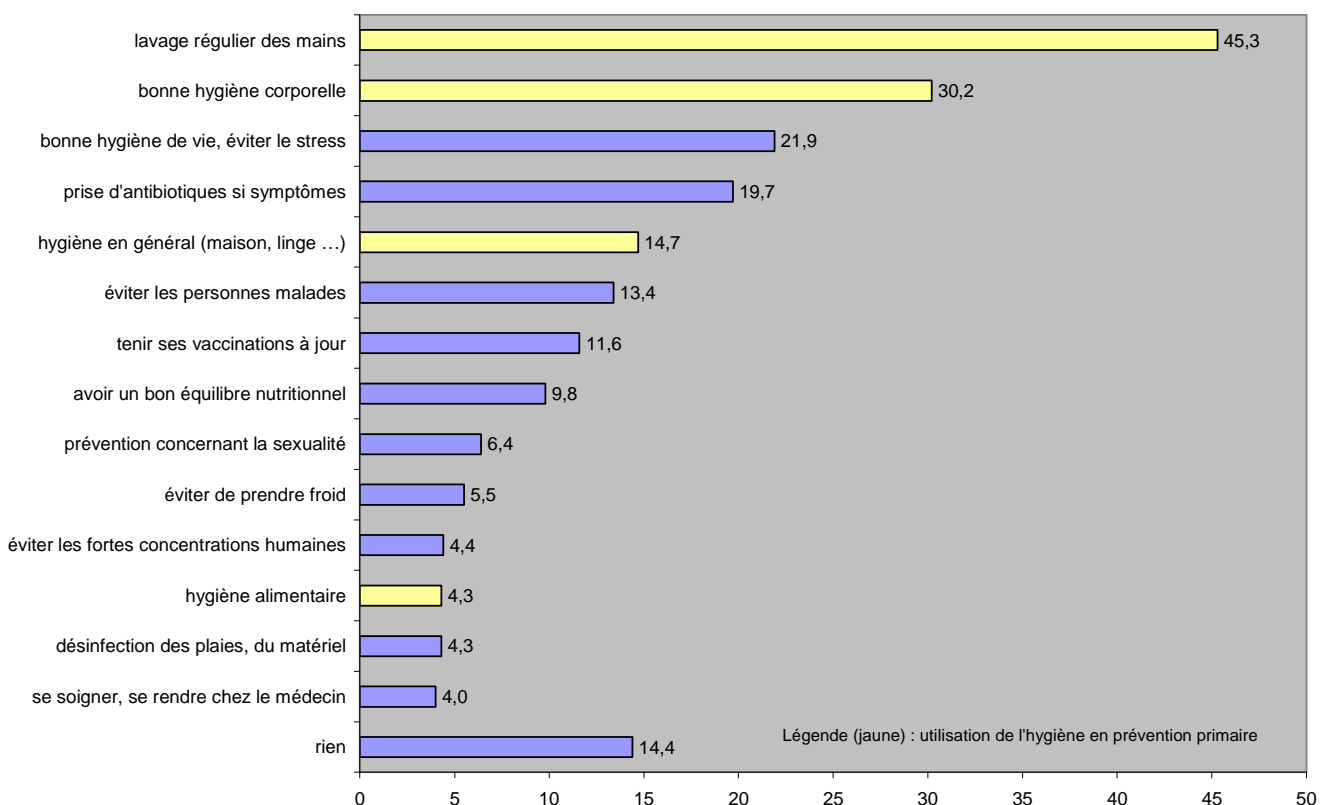
La prévention des maladies infectieuses : l'hygiène plébiscitée

61 % des Français adoptent au moins une pratique d'hygiène pour prévenir les maladies infectieuses.

Pour se protéger des maladies infectieuses dans leur vie quotidienne, près de la moitié des personnes interrogées (45 %) déclare se laver régulièrement les mains, un tiers (30 %) évoque une bonne hygiène corporelle et plus d'une personne sur sept (15 %) une bonne hygiène en général, incluant la maison, le linge... Ce sont ainsi les pratiques d'hygiène qui sont les plus citées par les personnes interrogées pour prévenir les maladies infectieuses (61 %), bien avant la pratique du sport, la limitation du stress, la prise de médicaments en cas de symptômes, l'évitement des personnes malades ou encore les vaccinations. Ces pratiques sont plus répandues chez les femmes (64 %) que chez les hommes (58 %) ainsi que dans les foyers où vit un enfant de moins de quinze ans.

² Gautier A., Jauffret-Roustide M., Jestin C. (sous la dir.) Enquête Nicolle 2006. Connaissances, attitudes et comportements face au risque infectieux. Saint-Denis : Inpes, Coll. Etudes santé, 2008 : 252 p.

Principales pratiques pour se protéger des maladies infectieuses (en pourcentage) :



Neuf Français sur dix se lavent les mains au moins cinq fois par jour.

Le lavage des mains est une pratique quotidienne très répandue : 47 % des personnes interrogées déclarent se laver les mains entre cinq et dix fois par jour, 31 % entre dix et vingt fois et 12 % plus de vingt fois. Les femmes ainsi que les parents d'enfants déclarent le faire à une fréquence plus élevée.

La quasi-totalité des personnes interrogées (98 %) déclare se laver les mains « systématiquement » ou « souvent » après être allée aux toilettes. Pour faire la cuisine, elles sont 96 % et 92 % pour s'occuper d'un bébé de moins de six mois. En revanche, elles ne sont plus que deux tiers (63 %) après avoir pris les transports en commun et moins de trois sur cinq (58 %) après avoir caressé un animal. Enfin, moins de la moitié (45 %) rapporte se laver les mains après s'être mouché, 15 % de manière systématique et 30 % souvent.

La grippe saisonnière et la pandémie grippale

La grippe saisonnière sévit chaque année, elle est donc bien connue des Français.

Les modes de contagion de la grippe saisonnière connus par six personnes sur dix.

Près des deux tiers des personnes (62 %) savent que si l'on est atteint de la grippe, on est contagieux avant même d'en présenter les symptômes. En revanche, 20 % pensent que la grippe se transmet seulement à partir du moment où le malade se met à tousser, 9 % lorsqu'il a de la fièvre et 7 % une fois que la maladie est bien installée.

Un tiers des Français affirme rester chez eux lorsqu'ils souffrent de la grippe saisonnière.

Lorsqu'elles souffrent d'une grippe saisonnière, les personnes interrogées ne sont qu'un tiers à affirmer « rester chez soi » (35 %), une personne sur cinq (21 %) évite systématiquement les lieux publics et 16 % évitent systématiquement de prendre les transports en commun.

Pour protéger leur entourage, moins de la moitié des Français interrogés (46 %) serait disposée à porter un masque à leur domicile. Lorsqu'il s'agit de porter un masque à l'extérieur, seul un tiers (34 %) serait d'accord. Les femmes et les parents d'enfants sont proportionnellement plus nombreux à être d'accord pour porter un masque à l'intérieur.

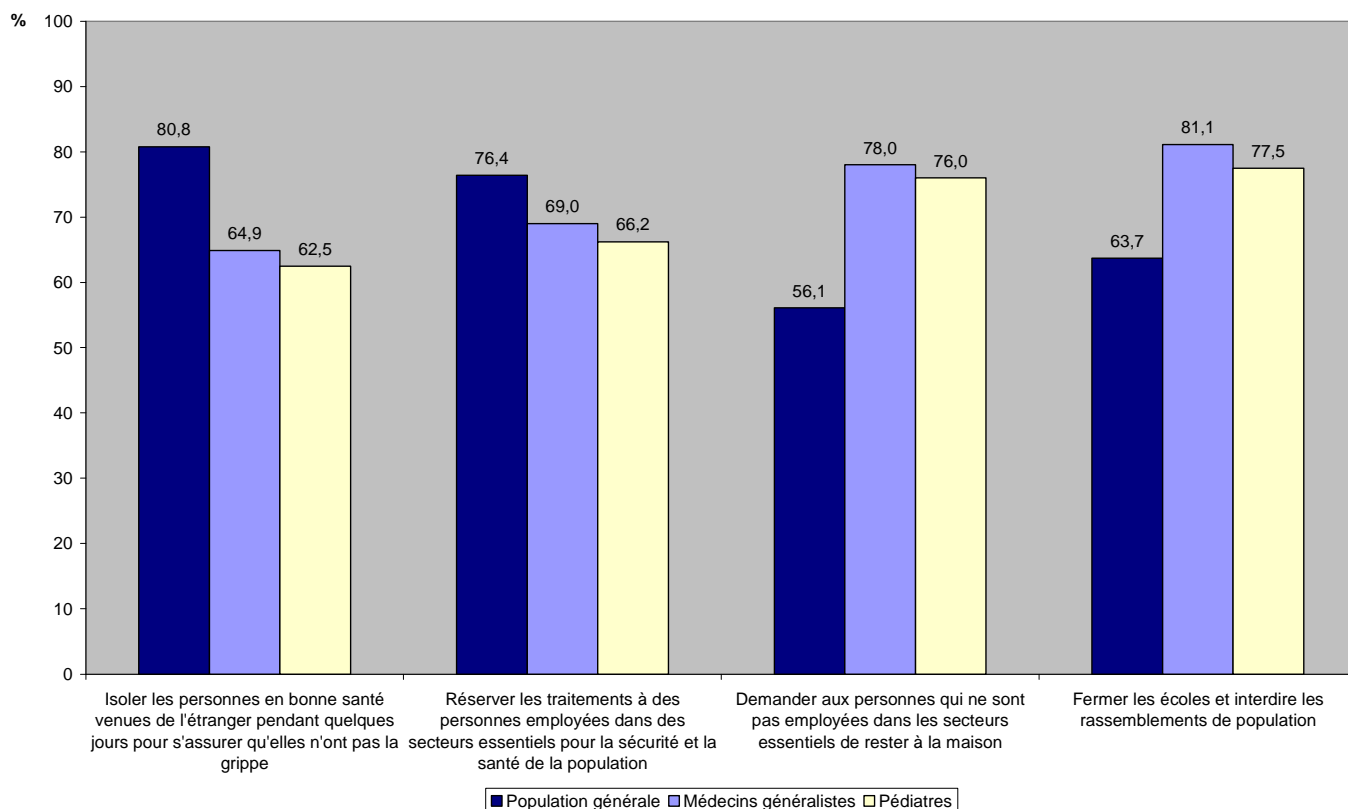
Les mesures acceptables pour lutter contre une pandémie grippale.

Les différentes mesures susceptibles d'être appliquées par les pouvoirs publics pour freiner la propagation d'une éventuelle pandémie grippale sont bien acceptées par la population, mais toutes ne reçoivent pas la même approbation.

La mesure accueillie le plus favorablement par le grand public est l'isolement des personnes en bonne santé arrivant de l'étranger mais potentiellement contaminées (principe de la mise en quarantaine). Huit personnes sur dix se déclarent en faveur d'un isolement de quelques jours pour s'assurer qu'elles n'ont pas la grippe.

Trois personnes sur quatre (76 %) acceptent l'idée de réserver les traitements aux personnes employées dans des secteurs essentiels comme la santé et la sécurité, deux sur trois accepteraient que les écoles ferment et que les rassemblements soient interdits. Enfin, une personne sur deux trouverait normal de rester à la maison si elle n'est pas employée dans un secteur essentiel.

Acceptation des différentes mesures dans le cadre de pandémie grippale par différentes populations (en pourcentage) :



Les réponses des médecins sont assez différentes : ils sont plus favorables à celles qui recueillent une moindre approbation dans la population générale. Un peu moins de deux tiers d'entre eux est favorable à l'isolement des personnes arrivant de l'étranger. De même, bien qu'en première ligne en cas de pandémie grippale, les médecins sont moins favorables à la réservation des traitements aux personnes employées dans des secteurs essentiels.

Le renforcement des messages de prévention auprès du grand public

La campagne mise en place par le Ministère de la santé et des sports et l'Inpes a pour objectif d'inciter la population à mettre en œuvre les gestes barrière permettant de limiter la transmission des virus de la grippe. Ceux-ci sont au nombre de trois :

- se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou utiliser une solution hydroalcoolique ;
- se couvrir le nez et la bouche avec sa manche ou un mouchoir à usage unique en cas de toux ou d'éternuement ;
- en cas de symptômes grippaux, contacter son médecin traitant ; le 15 en cas d'urgence uniquement.

Un spot télévisé

Diffusé du 25 août au 25 septembre sur les chaînes nationales, locales, câbles et satellites, le spot, de 55 secondes, rappelle l'un des modes de diffusion du virus (propagation par voie aérienne) et les gestes barrière à mettre en oeuvre. Il invite les personnes à appeler leur médecin traitant en cas de symptômes grippaux et à n'avoir recours au 15 qu'en cas d'urgence.

Ce spot est également accessible aux personnes sourdes et malentendantes par incrustations des textes.



Trois spots radio

Trois spots de 30 secondes rappelleront quels sont les symptômes grippaux et plusieurs gestes barrière à suivre (se laver les mains et utiliser un mouchoir à usage unique pour tousser ou éternuer). Ils seront également diffusés du 25 août au 25 septembre 2009, sur les antennes du groupe Radio France et sur RFO.

Six modules Internet vidéo

Mis en ligne le 25 août sur les sites du Ministère de la santé et des sports, de l'Inpes et sur www.pandemie-grippale.gouv.fr, ces modules vidéo pédagogiques illustrent les modes de transmission de la grippe. Ils expliquent ce que sont concrètement les symptômes grippaux et décrivent comment mettre en œuvre les gestes barrières et la pose du masque pour une personne malade.



Voir le texte de la vidéo

Lecteur exportable :

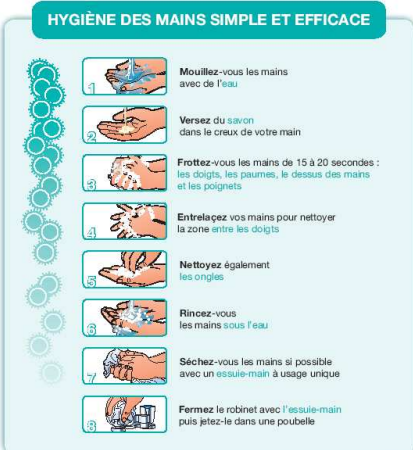
Télécharger la vidéo

Ces modules sont également accessibles aux personnes sourdes et malentendantes par incrustations des textes.

Des supports d'édition à visée pédagogique

Plusieurs supports papier librement téléchargeables sont également mis à disposition à partir du 25 août :

- une affichette sur le lavage des mains et leur friction avec une solution hydroalcoolique ;




HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE

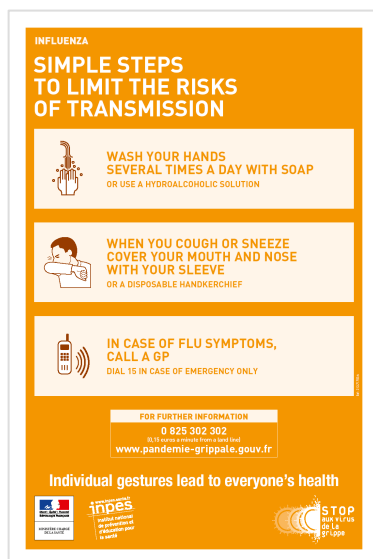
- 1 Mouillez-vous les mains avec de l'eau
- 2 Versez du savon dans le creux de votre main
- 3 Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets
- 4 Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts
- 5 Nettoyez également les ongles
- 6 Rincez-vous les mains sous l'eau
- 7 Séchez-vous les mains si possible avec un essuie-main à usage unique
- 8 Fermez le robinet avec l'essuie-main puis jetez-le dans une poubelle

Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique pour adopter les mêmes gestes (étapes 2, 3, 4 et 5). Veillez à vous frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.

Les gestes de chacun font la santé de tous



- une affiche « Des gestes simples pour limiter les risques de transmission » éditée en version française et anglaise. Cette affiche a également été adaptée pour les personnes sourdes et malentendantes et pour les personnes aveugles et malvoyantes. Elle sera diffusée via les associations et réseaux spécialisés.



Ces outils sont également librement téléchargeables sur les sites du Ministère de la santé et des sports, de l'Inpes et sur www.pandemie-grippale.gouv.fr.

Le renforcement de l'information des professionnels

Le rôle des professionnels est important et leur place incontournable dans la promotion des gestes d'hygiène et des comportements responsables auprès du grand public, c'est pourquoi plusieurs outils sont mis à leur disposition.

Depuis le 23 juillet, un espace dédié est à la disposition des professionnels de santé à l'adresse suivante www.grippe.sante.gouv.fr. Cet espace permet d'informer les praticiens de l'évolution des recommandations de prise en charge des patients. Il met à disposition une série de fiches « mémo » pour la pratique quotidienne. Il répond aux questions que les praticiens se posent, comme celle par exemple de leur couverture assurantielle en pandémie.

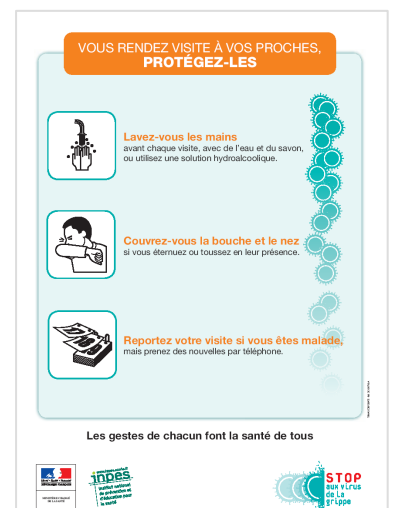
Des outils pour les cabinets médicaux et les établissements de santé

Deux affichettes, disponibles dès le 25 août sur le site de l'Inpes (www.inpes.com), encouragent l'adoption d'un comportement solidaire au sein des cabinets de médecins et des établissements de santé :



- dans les salles d'attente, en indiquant la conduite à tenir pour les patients présentant les symptômes de la grippe ;

- dans les EPHAD (Etablissement d'Hébergement Personnes Agées Dépendantes), maisons de repos et milieux hospitaliers, en incitant les personnes malades à se tenir à distance des personnes fragiles, voire à reporter leur visite.



Une brochure pédagogique pour les enseignants

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Education nationale et du projet européen **e-bug**, tous les enseignants du primaire et du collège recevront dès le mois de septembre une **brochure pédagogique**, permettant de travailler avec leurs élèves sur l'hygiène respiratoire et l'hygiène des mains, sur la base d'informations sur les infections et leur prévention.